

La transmission d'entreprise en Aquitaine

LES CHEFS D'ENTREPRISE DE PLUS DE 55 ANS EN AQUITAINE

Les chiffres présentés dans cette partie sont issus de l'Observatoire de la transmission des CCI d'Aquitaine. Il se fonde sur les fichiers du Registre du Commerce et des Services et du Registre des Métiers, certaines entreprises étant à la fois ressortissantes de l'industrie et de l'artisanat. La transmission d'entreprise est une problématique qui concerne les chefs d'entreprise quel que soit leur âge. Les CCI d'Aquitaine ont ciblé depuis quelques années les plus concernés, en particulier ceux de plus de 55 ans.

Édito

TRANSMETTRE ... POUR L'AVENIR

Aujourd'hui, en Aquitaine, la question de la transmission concerne près d'une entreprise sur cinq dont le dirigeant a plus de 55 ans. Ce qui représente 30 500 entreprises.

Or, quand une entreprise ferme pour cause de retraite, ce sont des emplois qui disparaissent, des savoir-faire qui se perdent, des territoires qui se vident. Et n'allez pas croire qu'il s'agit « seulement » de petits commerces et de services à la personne en zone rurale. Le phénomène touche aussi des PME, des sous-traitants de l'aéronautique ou des entreprises structurantes dans des bassins économiques parfois en difficulté.

La transmission-reprise d'entreprise était un des axes forts de cette mandature qui s'achève. La CRI est intervenue au travers de deux actions menées avec les sept Chambres de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine :

- le PRATE (Plan Régional d'Appui à la Transmission d'Entreprise), en partenariat avec le Conseil Régional d'Aquitaine et l'Etat ;
- l'Observatoire de la transmission, créé en 2005 permet aux CCI d'Aquitaine de disposer de données sur les dirigeants de plus de 55 ans. Vous en trouverez les derniers résultats dans ce Situation Aquitaine.

Avec les conseillers des CCI qui accompagnent les cédants et les repreneurs sur le terrain, continuons à nous mobiliser pour l'avenir de notre économie régionale !

Jean-Marie Berckmans
Président de la CRI Aquitaine

Nombre de chefs d'entreprise non salariés âgés de plus de 55 ans en 2009

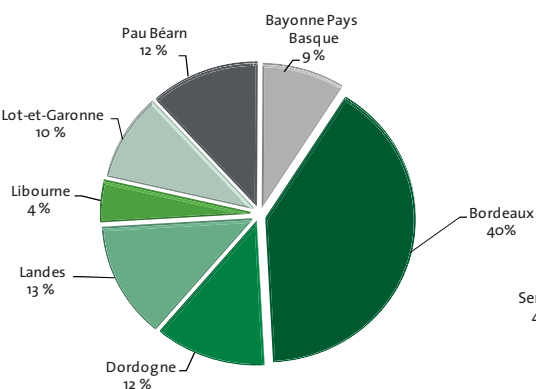
CCI	Nombre d'entreprises
BAYONNE PAYS BASQUE	2 700
BORDEAUX	12 280
DORDOGNE	3 632
LANDES	3 937
LIBOURNE	1 407
LOT-ET-GARONNE	2 971
PAU BEARN	3 591
AQUITAINE	30 518

Source : Fichier consulaire des CCI d'Aquitaine, 2010

- En 2009, l'Aquitaine compte 30 500 entreprises dirigées par un chef d'entreprise de plus de 55 ans, susceptible d'être concerné par la transmission, soit 19 % du total des entreprises aquitaines (source SIRENE).
- La proportion de chefs d'entreprise de plus de 55 ans est en augmentation entre 2006 et 2009 : + 16 % pour le nombre d'entreprises, + 12 % pour le nombre de chefs d'entreprise âgés de plus de 55 ans.
- La circonscription de Bordeaux est celle qui abrite le plus d'entreprises de ce type, ce qui est conforme à son importance dans le tissu industriel régional : en 2009, près de 45 % des entreprises aquitaines se situent en Gironde.

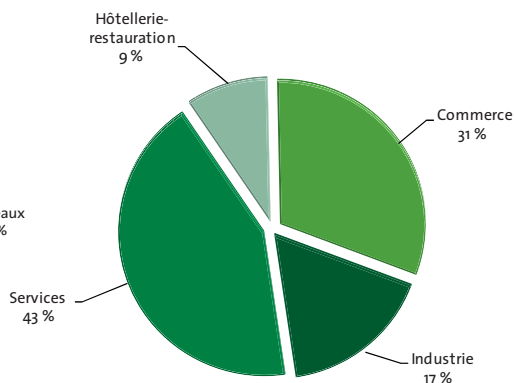
Répartition des entreprises dont le dirigeant est âgé de plus de 55 ans par :

Territoire en 2009



Source : Fichier consulaire des CCI d'Aquitaine, 2010

Activité en 2009



Source : Fichier consulaire des CCI d'Aquitaine, 2010

C'est dans le **secteur des services** que les entreprises dont le dirigeant est âgé de plus de 55 ans sont les plus nombreuses : 43 % du total. Par rapport à 2006, cela représente une évolution notable car leur nombre était équivalent à l'époque à celui du commerce (37 %).

Cette évolution ne reflète pas forcément des changements réels dans la structure du tissu économique, mais

trouve en partie son explication dans la modification de la nomenclature d'activité NAF intervenue en 2009. Certaines activités auparavant comptabilisées dans l'industrie se sont retrouvées dans les catégories affiliées aux services, telles que l'imprimerie, par exemple.

Répartition des entreprises dont le dirigeant est âgé de plus de 55 ans par territoire et par secteur d'activité



Source : Fichier consulaire des CCI d'Aquitaine, 2010

Par rapport au constat effectué en 2006, quelques changements majeurs :

→ la part d'entreprises du commerce ayant des dirigeants âgés de plus de 55 ans a beaucoup baissé en Dordogne (45 % des entreprises en 2006) et dans la circonscription de Bayonne (41 % des entreprises en 2006). Ce différentiel peut s'expliquer à la fois par la disparition de ces entreprises et par leur cession à des chefs d'entreprise plus jeunes ;

→ trois circonscriptions ont vu la proportion d'entreprises de services dont le dirigeant est âgé de plus de 55 ans augmenter fortement : les Landes (36 % en 2006), Bordeaux (39 % en 2006) et Bayonne (30 % en 2006) ;

→ la part d'entreprises de l'hôtellerie-restauration dont le dirigeant est âgé de plus de 55 ans en Dordogne a fortement augmenté, passant de 11 % en 2006 à 19 % en 2009.

Ces entreprises doivent faire l'objet d'une attention particulière car elles sont liées à la conjoncture du tourisme, très développé dans ce département. Il est notamment lié à la forte implantation des Britanniques.

Le pouvoir d'achat de cette catégorie de population est actuellement en baisse, du fait de la réévaluation de l'euro par rapport à la livre mais également de la crise des fonds de pension anglais, qui impacte les retraités.

Méthodologie

Les résultats présentés dans cette partie sont issus de l'exploitation d'une enquête menée par la CRCI Aquitaine auprès des chefs d'entreprise de plus de 55 ans sélectionnés par les CCI d'Aquitaine selon 5 axes clés :

- entreprises de la sous-traitance aéronautique ;
- entreprises de bassins en difficulté ou en reconversion ;
- entreprises structurantes en termes de nombre d'emplois ;
- entreprises structurantes en termes de spécificités ou de savoir-faire ;
- petits commerces et services à la personne structurants en termes d'aménagement du territoire en milieu rural.

1 200 entreprises ont été identifiées par les CCI et 493 réponses ont été exploitées.

Cette enquête a été faite dans le cadre du Programme Régional d'Appui à la Transmission d'Entreprise (PRATE) des CCI d'Aquitaine (voir description en dernière page du document).

Pour 2009, les résultats de la CCI de Bordeaux ne sont pas disponibles.

Les résultats qui suivent sont fondés sur une **enquête** et donnent des **opinions et des tendances**, à la différence de données chiffrées brutes.

Répartition géographique des entreprises interrogées

	Part dans le total des entreprises
Bayonne Pays Basque	20 %
Dordogne	15 %
Libourne	6 %
Pau Béarn	25 %
Lot-et-Garonne	23 %
Landes	11 %

Source : Enquête des CCI d'Aquitaine, mars 2010

Répartition des entreprises par tranches d'effectifs

	Part dans le total des entreprises
0 salarié	12 %
1-9 salariés	66 %
10-49 salariés	21 %
50-99 salariés	1 %

Source : Enquête des CCI d'Aquitaine, mars 2010

Répartition des entreprises par tranches d'âge du chef d'entreprise

	Part dans le total des entreprises
55-59 ans	50 %
60-64 ans	30 %
65 ans et +	20 %

Source : Enquête des CCI d'Aquitaine, mars 2010

Répartition des entreprises par grands secteurs d'activité

	Part dans le total des entreprises
0 salarié	17 %
1-9 salariés	12 %
10-49 salariés	16 %
50-99 salariés	40 %
50-99 salariés	14 %

Source : Enquête des CCI d'Aquitaine, mars 2010

Le panel n'est pas représentatif du tissu économique régional, que ce soit sur le plan géographique ou sectoriel, car l'échantillon des entreprises enquêtées a été réalisé selon les 5 axes précisés dans la méthodologie (axes plutôt qualitatifs que quantitatifs).

L'âge moyen du chef d'entreprise du panel se situe entre **61 et 62 ans**.

On observe de légères nuances quant à l'âge moyen des chefs d'entreprise selon les grands secteurs :

- **60 ans** en moyenne pour le secteur de la **construction** ;
- **61 ans** en moyenne pour l'industrie, les services et l'**hôtellerie-restauration** ;
- **62 ans** en moyenne pour le **commerce**.

LES CHEFS D'ENTREPRISE QUI ENVISAGENT DE TRANSMETTRE

- Plus d'un chef d'entreprise sur deux envisage de transmettre en 2009, tous secteurs confondus. Leur âge moyen est de 62 ans, ce qui est conforme à l'âge moyen de l'ensemble des entreprises interrogées.
- En revanche, parmi les répondants, seulement 29 % des chefs d'entreprise travaillant seuls envisagent cette éventualité. Or la pérennité de leur entreprise est particulièrement vulnérable au moment de leur départ à la retraite.

• Un chef d'entreprise sur deux en réflexion, 1/3 des chefs d'entreprise déjà engagé

Parmi les 249 chefs d'entreprise qui ont déclaré vouloir transmettre, tous n'en sont pas au même stade dans la démarche :

Réflexion	49 %
Démarche engagée	37 %
Transmission familiale prévue	30 %
Autres (transmission à un salarié...)	11 %

Source : Enquête des CCI d'Aquitaine, mars 2010
NB : le total excède 100% car plusieurs choix étaient possibles

- Près de la moitié des chefs d'entreprise en est au stade de la réflexion. Un tiers de ces entreprises appartient au secteur du commerce.
- Plus d'un tiers d'entre eux est déjà en phase active de transmission.

• Un tiers des cédants potentiels prévoit une transmission familiale, surtout dans le commerce

- La proportion de chefs d'entreprise ayant prévu une transmission dans le cadre de la famille est notable (30 %). Parmi eux, plus du tiers appartient au secteur du commerce (36 %).

• La retraite, préoccupation essentielle dans le processus de transmission

- La quasi-totalité des chefs d'entreprise envisageant de transmettre déclare le faire d'abord pour préparer leur retraite. A noter toutefois que quelques entreprises déclarent y réfléchir du fait de la conjoncture économique difficile.
- Parmi ceux qui évoquent d'autres raisons, la transmission dans le cadre de la famille, le pessimisme quant à l'environnement économique, les problèmes de santé sont le plus souvent cités.

• Rôle important des CCI au moment de l'engagement dans la transmission

- Parmi les chefs d'entreprise qui envisagent de transmettre, 66 % souhaitent être contactés par leur CCI.
- Ils ont en priorité besoin d'informations complémentaires ou demandent un rendez-vous.

Préparer la retraite	80 %
Conjoncture économique, difficultés de l'entreprise	4 %
Autre (changement d'activité...)	14 %

Source : Enquête des CCI d'Aquitaine, mars 2010
NB : le total excède 100% car plusieurs choix étaient possibles

LES CHEFS D'ENTREPRISE RETICENTS A LA TRANSMISSION

• Une proportion importante de chefs d'entreprise encore à sensibiliser

- 244 chefs d'entreprise ont déclaré ne pas envisager la transmission de leur entreprise, soit près de la moitié des entreprises interrogées. Ils ne sont pas plus jeunes que les autres (61 ans en moyenne).

• Le frein psychologique : près de 3 chefs d'entreprise sur 4 ne se sentent pas prêts

- Parmi les chefs d'entreprise qui ont déclaré ne pas envisager la transmission de leur entreprise, une majorité évoque le fait que c'est trop tôt.
- D'autres évoquent un état d'esprit pessimiste, la peur de transmettre (enjeu financier que cela représente...) parfois justifiés par un secteur en crise. Cela est à rapprocher des 6 % de chefs d'entreprise qui envisagent de fermer leur entreprise.

Il est trop tôt	52 %
Ne souhaite pas arrêter de travailler	20 %
Autre (manque de temps, peur...)	18 %
Je n'avais pas imaginé cette solution	16 %
Création ou Reprise récente	13 %
Fermeture pure et simple prévue	6 %

Source : Enquête des CCI d'Aquitaine, mars 2010
NB : le total excède 100% car plusieurs choix étaient possibles

- 40 entreprises déclarent ne pas avoir envisagé la transmission comme une solution, ce sont manifestement ces entreprises qu'il faut tout particulièrement sensibiliser et accompagner.

LES ATTENTES DES CHEFS D'ENTREPRISE VIS-À-VIS DES CCI

• L'utilité de l'enquête : les CCI attendues par les entreprises

- 42 % des entreprises ont répondu « oui » à la question directe « Souhaitez-vous être contacté par votre CCI sur le sujet de la transmission ? ».
- Parmi ces chefs d'entreprise, le quart avait pourtant répondu qu'il n'envisageait pas de transmettre. Cela peut signifier que l'enquête auprès de chefs d'entreprise plutôt réticents au départ **déclenche leur intérêt** pour la question.

• Deux priorités pour les entreprises : s'informer et trouver un repreneur

Les questions d'ordre administratif, juridique, social et fiscal	21 %
Savoir où trouver un repreneur (afin de la pérenniser)	18 %
Maintenir leur niveau de revenu, préparer leur retraite	5 %
Evaluer la valeur de leur entreprise	8 %
Trouver les bons interlocuteurs pour s'informer, être conseillé	8 %
La reprise par un salarié de l'entreprise	2 %
Autres	13 %
Ne se prononcent pas	50 %

Source : Enquête des CCI d'Aquitaine, mars 2010
NB : le total excède 100% car plusieurs choix étaient possibles

- La première préoccupation des futurs cédants est d'obtenir davantage **d'informations** sur des questions d'ordre administratif, juridique, social et fiscal, afin de préparer au mieux leur transmission.
- Trouver un **repreneur** est leur deuxième attente prioritaire (18%), ce qui confirme l'utilité des deux outils de mise en relation ACT contact et PMI contact.
- De manière générale, les principaux besoins évoqués correspondent aux métiers et aux missions que remplissent les CCI d'Aquitaine dans leur action d'appui à la transmission-reprise d'entreprise.

ACT et PMI contact sont les bourses d'opportunité internet au service des cédants en vue de faciliter leur mise en relation avec de potentiels repreneurs. Quelques chiffres pour 2009 :

- près de 600 annonces mises en ligne sur les deux sites ;
- 119 000 visites pour PMI et 200 000 visites sur ACT.



Ces deux outils sont gérés par les associations du même nom qui réunissent neuf régions pour PMI contact et quatre régions pour ACT contact. ACT contact a la particularité d'être interconsulaire (avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat). Les deux sites sont également interrégionaux.

Pour en savoir plus : www.actcontact.net et www.pmicontact.net

• La transmission : une étape paraissant difficile dont les CCI sont les facilitateurs

A travers l'analyse des questions ouvertes du questionnaire, certaines caractéristiques ressortent :

- le **pessimisme** et la peur de transmettre (enjeu financier que cela représente, etc.) parfois justifiés par un secteur en crise, pouvant aller jusqu'à la fermeture de l'entreprise ;
- la **prise de conscience tardive** de l'échéance de la transmission : près de 3 chefs d'entreprise sur 4 jugent qu'il est « trop tôt » pour envisager une transmission ;
- le besoin d'être accompagné : pour une information complémentaire/pour trouver un repreneur ;
- l'importance de la **transmission familiale** : 30 % des entreprises souhaitant transmettre envisagent cette solution.

• La transmission : mieux communiquer pour mieux sensibiliser ?

- Au total, que ce soit suite à la question directe ou spontanément dans les questions ouvertes, 191 chefs d'entreprise sur près de 500 interrogés ont demandé à être contactés par la CCI ou à être informés sur le sujet de la transmission. Cela met en évidence **le besoin qu'ont les chefs d'entreprise d'être accompagnés**.
- Cela montre également que ces entreprises, identifiées comme porteuses d'enjeux forts pour la sauvegarde des emplois, des savoir-faire spécifiques du territoire, le développement économique et local, semblent pour l'instant méconnaître les dispositifs d'aides financières et d'accompagnement. C'est tout l'intérêt de la démarche pro-active du PRATE, qui vise à aller chercher les entreprises potentiellement concernées par la transmission pour anticiper et faciliter leurs démarches.

L'ACTION DES CCI D'AQUITAINE SUR LA TRANSMISSION-REPRISE

La transmission est un enjeu crucial en termes d'aménagement du territoire par le maintien d'activités, notamment en milieu rural, et par le renouvellement du tissu économique.

L'action des CCI d'Aquitaine sur la transmission d'entreprise existe depuis de nombreuses années. Les résultats obtenus et les actions menées se concentrent autour de deux grands axes.

1 - LE PRATE (PROGRAMME RÉGIONAL D'APPUI À LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE)

Le PRATE est une action collective élaborée conjointement par la CRCI, les CCI d'Aquitaine (qui jouent un rôle d'intermédiation entre les cédants et les repreneurs) et le Conseil Régional.

Ce programme d'action est financé par le Conseil Régional d'Aquitaine et par l'Etat, au travers de sa structure régionale, la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi). Reconduit chaque année depuis 2005, le PRATE vise à apporter, tant au cédant qu'au repreneur, un service personnalisé autour de plusieurs axes :

- sensibilisation des cédants (entretiens personnalisés avec des dirigeants âgés de plus de 55 ans) ;
- réalisation de diagnostics (état des lieux, bilan, préconisations et conseil), avec l'appui d'autres experts (experts-comptables, avocats, notaires, etc) ;
- valorisation de l'entreprise ;
- formation ;
- mise en relation via ACT Contact et PMI Contact.

2 - L'OBSERVATOIRE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

- Lancé en 2005 par la Chambre Régionale de commerce et d'industrie Aquitaine et les Chambres régionales de Métiers et de l'Artisanat et d'Agriculture, lors de la **Journée de l'Economie Aquitaine**.
- Mis à jour chaque année avec les indicateurs d'activité de chaque CCI d'Aquitaine.
- Outil d'observation important des enjeux liés à la transmission-reprise d'entreprise.

• Le bilan 2009 de l'Observatoire

Etapes de l'accompagnement CCI	Chiffres-clés 2009
Accueil et sensibilisation	7 556 cédants / 4 974 repreneurs contactés
	41 réunions transmission-reprise avec 636 participants
Formation	14 sessions de formation organisées par les CCI
Montage de projet	557 cédants / 965 repreneurs accompagnés
Bourses d'opportunités d'affaires	567 annonces de cession diffusées sur ACT et PMI
Concrétisation	201 cessions réalisées accompagnées
Emploi et pérennité des entreprises	550 emplois maintenus

NB : Pour 2009, toutes les CCI d'Aquitaine ont répondu.

• Evolution 2006/2009 : l'impact de la crise

→ Stabilité du nombre d'entreprises accompagnées

Malgré la crise, les CCI d'Aquitaine ont maintenu un **niveau constant** de leur activité d'accompagnement auprès des cédants et des repreneurs. Le nombre d'entreprises accompagnées n'a en effet **diminué que de 2 %** entre 2006 et 2009.

→ Moins de transmissions concrétisées

Par rapport à 2006, 2009 se caractérise par un **faible taux**

de transformation des actions d'accompagnement en transmission effective.

Le nombre d'entreprises ayant changé de mains a **baissé de moitié** entre 2006 et 2009 (- 45 % entre 2006 et 2009).

Entre 2008 et 2009, beaucoup de dirigeants ont décidé de reporter la cession de leur entreprise pour éviter de vendre à un prix qu'ils jugent trop bas.

• En Aquitaine, les CCI accompagnent plus qu'ailleurs la transmission-reprise

Chiffres-clés 2009	Aquitaine	France
Nombre de cédants et repreneurs sensibilisés	12 530	263 647
Nombre de cessions réalisées	201	3 554
Nombre d'emplois maintenus	550	9 204

Source : *Entreprendre En France 2010* – Attention : ces données sont déclaratives, pour l'Aquitaine les 7 CCI ont répondu mais pour les autres régions, il manque parfois certaines données.

En 2009, concernant l'action des CCI, l'Aquitaine était :

- 6^e région pour le nombre de cédants et repreneurs sensibilisés ;
- 5^e région pour le nombre de cessions réalisées grâce aux CCI ;
- 4^e région pour le nombre d'emplois maintenus suite à ces transmissions.



Situation Aquitaine - Rédaction : service Information économique - Directeur de la publication : Gilles GUYONNET-DUPERAT - Editeur : Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Aquitaine
185, cours du Médoc – BP 143 – 33042 Bordeaux Cedex – Tél. : 05 56 11 94 94 Fax : 05 56 11 94 95 - www.aquitaine.cci.fr

Ce dossier a été réalisé dans le cadre du Programme Régional d'Appui à la Transmission d'Entreprise financé par le Conseil Régional d'Aquitaine et la DIRECCTE Aquitaine. Il a été constitué avec la collaboration des CCI d'Aquitaine et de la DIRECCTE Aquitaine.